

<p style="text-align:center">Amicale UTT Assemblée Générale du 16 mars 2004 - Compte-rendu -</p>

Présents : I. LECLERCQ – Présidente
C. VANHERSECKE – Trésorière

Excusée : M.H. COPIN – Secrétaire

L'Assemblée Générale s'est tenue en présence de 21 adhérents. 23 adhérents avaient envoyé leur pouvoir. Soit un total de 44 personnes représentées.

Ordre du jour

I - Accueil

II - Validation du compte-rendu de l'A.G. du 8/03/04

III - 2003

- a) Bilan moral 2003
- b) Rapport d'activité 2003
- c) Bilan financier 2003

IV – 2004

- a) Election du comité d'animation
- b) Modification des statuts de l'Amicale.
- c) Modification du règlement intérieur de l'Amicale.
- d) Actions projetées en 2004
- e) Prévision budgétaire 2004

V – Questions diverses

I – Accueil

La présidente accueille les personnes présentes et remercie le secrétariat générale de l'UTT d'avoir autorisé la tenue de cette assemblée générale à 16h00.

Elle rappelle que l'UTT est une association loi de 1901.

II – Compte-rendu de l'A.G. du 8/04/03

Le compte-rendu de l'A.G. du 8/04/03 est validé à l'unanimité.

III – Fonctionnement de l'année 2003

- a) Le bilan moral est effectué par la présidente qui rappelle la constitution du comité d'animation en 2003 :

Thierry ADNOT (œnologie + week-end Châtel)

Philippe BELLOY (terroir : fruits)
Thierry BOULOGNE (œnologie)
Martine BOUJEAT (biscuits MISTRAL)
Kristine BROUSSET (piscine + vidéo-club)
Marie-Hélène COPIN (secrétaire + permanence + cinéma)
Benoît EYNARD (terroir : vin)
Léone ETIENNE (centrale d'achat : K7 audio et vidéo vierges)
Bernadette KNAUF (permanence + barbecue + goûter de Noël + intérim
MATHON + nappes)
Isabelle LECLERCQ (présidence + permanence + TISSEL + SALANGANE +
repas de Noël 03)
Christine NININO (centrale d'achat : chocolats Léonidas)
Geneviève ROBERT (terroir : produits de la ferme La Cray'Othe + sortie
Eurodisney 2003)
Nicolas THOREL (page web de l'Amicale)
Caroline VANHERSECKE (trésorière + permanence + VIVAFORM + tickets-
ciné)
Catherine YENDJADJ (spectacles + NIGLOLAND)

Ce comité est légèrement différent de celui qui vous a été présenté lors de la dernière assemblée générale :

- Pour des raisons personnelles, Christelle DANAU, qui avait été nommée conjointement avec Marie-Hélène COPIN pour assurer le poste de secrétaire de l'association lors de la dernière assemblée générale, s'est finalement retirée.
- Céline MERCIER a quitté le comité d'animation fin 2003 pour des raisons personnelles.
- Valérie THEVENIN, en raison de sa santé (grossesse) n'a plus été en mesure d'assurer la gestion des activités d'œnologie.

En fin d'année l'amicale regroupait 124 adhérents (sur près de 250 enseignants, administratifs ou techniciens à l'UTT).

La cotisation était de 18 Euros (ou 9 Euros pour les personnes en CDD, CES ou arrivées à partir de juillet 2003).

Par ailleurs, fin 2003, une demande est parvenue à l'Amicale de la part des personnels du CROUS détachés à Troyes qui souhaitaient adhérer à notre association pour bénéficier de certains de ses avantages. Après réflexion, le comité d'animation réuni en janvier a décidé de ne pas accéder à la demande. Thierry ADNOT, qui avait transmis cette requête, demande qu'elle soit ré-étudiée en prenant l'avis des Amicalistes.

Le rapport d'activité 2003 est présenté par la présidente qui passe la parole à chaque responsable d'activité pour explication ou commentaire éventuel.

- Cinéma : l'acquisition de billets individuels représente toujours la plus grosse ligne de dépense de l'Amicale. En raison du budget relativement élevé consacré aux projections privées et dans la mesure où cette activité n'a pas connu le succès espéré auprès des Amicalistes eux-mêmes, l'assemblée demande que soit revue le

programme de cette activité en 2004. Par ailleurs, Marie-Hélène COPIN a informé très régulièrement les Amicalistes qui le souhaitaient du programme hebdomadaire des cinémas troyens.

- Piscine
- Carte Vidéo-Club
- Spectacles
- NIGLOLAND
- Œnologie
- Week-end Châtel
- K7
- Biscuits MISTRAL : 3 commandes représentant environ 150 boîtes de biscuits pour un montant global de 300 à 350 €
- TISSEL : 3 commandes comptabilisant un chiffre d global de 201,36 €
- SALANGANE : 1 seule commande en fin d'année pour un chiffre d de 115 €
- Chocolats LEONIDAS
- Fruits– Parc EURODISNEY
- Produits de la ferme
- Goûter de Noël : cette année les cadeaux étaient d'une valeur de 23 € pour les enfants d'Amicalistes (123) et 12 € pour les enfants des personnels non adhérents (47). Le bureau de l'Amicale regrette vivement d'avoir dû faire appel à quelqu'un d'extérieur à l'Amicale pour jouer le rôle du Père Noël auprès des petits, personne parmi les Amicalistes ou autres personnels de l'UTT n'ayant répondu à l'appel lancé à ce sujet. Cette année encore, l'UTT a participé pour moitié aux frais de ce goûter de Noël.
- Repas de Noël : il a réuni 40 personnes le 13/12/03. Le bureau de l'Amicale regrette le peu d'Amicalistes présents (22 seulement) et souligne que dans ces conditions et étant donné le travail d'organisation que cela représente, il n'est pas certain de renouveler cela en 2004
- VIVAFORM : l'Amicale a cessé ses accords avec VIVAFORM qui avait modifié ses conditions d'accès à ses activités.

Bowling : faute de temps et de personne pour s'en occuper, les renseignements n'ont pas été pris.

Patinoire : en raison de la fermeture de la patinoire, le projet a été annulé.

Trou à pêche : faute de temps et de personne pour s'en occuper, les renseignements n'ont pas été pris.

Barbecue : faute de temps et de personne pour s'en occuper, cette sortie n'a pu être organisée.

b) Bilan financier 2003

IV – Fonctionnement 2004

Le comité d'animation de l'Amicale et son bureau ont besoin de connaître les attentes des amicalistes (enquête générale + Noël). Seules 4 personnes assurent les permanences, ce qui devient une charge assez lourde pour celles-ci. Par ailleurs, certaines activités ne peuvent pas naître ni se développer du fait du manque de personnes pour s'en occuper.

Comme décidé lors de l'AG de 2003, la cotisation 2004 est toujours de 18 € (ou 9€ dans les cas particuliers déjà cités plus haut).

a) Ré-élection du comité d'animation

Selon le règlement en vigueur, le comité d'animation est soumis à ré-élection tous les ans.

Nicolas THOREL ne pouvant plus s'occuper de la maintenance de la page web de l'amicale, Séverine ROZE à proposer de prendre sa relève. Anita BOURDY et Hélène COUTURIER proposent leur aide pour assurer les permanences au local.

Tenant compte de ces quelques modifications, le nouveau comité d'animation est élu à l'unanimité.

Le nombre d'adhérents présents ou représentés ne respectant pas le quorum requis, il n'est pas possible d'étudier la suite des questions mises à l'ordre du jour (notamment : modifications des statuts et du règlement intérieur de l'association). L'Assemblée Générale est donc close, en attendant la date d'une seconde réunion très prochaine.

IV bis– Fonctionnement 2004 (suite)

L'Assemblée Générale de l'Amicale de l'UTT est convoquée une deuxième fois le vendredi 26 mars 2004 à 12h15 en salle E012. Elle reprend les délibérations là où celles-ci avaient été interrompues lors de la première session.

b) Modification des statuts

En l'absence de la secrétaire pour raison de santé, la Présidente procède à la lecture des paragraphes des statuts donnant lieu à modification.

Après discussion, les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

c) Modification du règlement intérieur

Pour les mêmes raisons, la présidente procède également à la lecture des paragraphes du règlement intérieur donnant lieu à modification

Après discussion, le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

d) Actions projetées en 2004

Les mêmes actions de base sont prévues pour 2004. Chacun des animateurs peut présenter son activité et ses projets :

- Cinéma Une projection du film « RRrrr » a été organisée en début d'année. Etant donné le budget requis pour ce type d'événement ainsi que les difficultés rencontrées une nouvelle fois pour remplir la salle , l'assemblée demande que les projections de films soient limitées à 2 par an. Le projet d'une projection privée « **Harry Potter** » le **4 juin 2004 est maintenu.**
- Piscine (*Kristine BROUSSET*)
- Carte Vidéo-Club (*Kristine BROUSSET*)
- Spectacles (*Catherine YENDJADJ*)
- Nigloland (*Catherine YENDJADJ*)
- Œnologie (*Thierry BOULOGNE*)
- K7 (*Léone ETIENNE*)
- Biscuits Mistral (*Martine BOUJEAT*)
- Tissel (*Isabelle LECLERCQ*)
- Salangane (*Isabelle LECLERCQ*)
- Chocolats Leonidas (*Christine NININO*)
- Fruits (*Philippe BELLOY*)

Plus quelques projets en cours d'élaboration :

- **Week-end Châtel les 26-27-28 et 29 mars 2004** (*Thierry ADNOT*)
- **Sortie Parc ASTERIX le 17 avril 2004** (*Geneviève ROBERT*)
- Sortie Guédelon à confirmer (*Geneviève ROBERT*)
- **Barbecue aux Terres-Rouges le 12 juin 2004** à confirmer (*Bernadette KNAUF*)
- **Goûter de Noël les 4 ou 11 décembre 2004** (*Bernadette KNAUF*). A l'occasion de l'envoi de la feuille d'information et du catalogue de jouets aux personnels de l'UTT concernés, il sera indiqué aux parents que sans réponse de leur part dans les délais indiqués, leur(s) enfant(s) ne recevront rien.
- **Repas de Noël les 4 ou 11 décembre 2004.** . L'assemblée propose d'envoyer un message à tous les amicalistes et de surseoir à ce repas si aucun volontaire ne se présente pour s'en occuper. Si l'intérêt pour cette manifestation se confirme, il faudra rechercher un traiteur avec sa salle ou un restaurant.
- Téléphones portables et cartes MOBICARTE (*Caroline VANHERSECKE*)

- Un séjour au Canada en février 2005 (*Thierry ADNOT*). Une offre particulièrement intéressante devrait pouvoir être faite aux amicalistes qui souhaiteront profiter de l'organisation d'un voyage outre Atlantique en même temps que les étudiants en inter-semestre (5 à 6000 F pour un séjour de 10 jours).
- Adhésion de l'Amicale à l'antenne CEZAM Ile de France pour faire bénéficier les amicalistes des avantages de la carte CEZAM sur tout le territoire français (*Isabelle LECLERCQ*). Le catalogue des offres CEZAM sera disponible pour consultation au local. Il propose des tarifs privilégiés sur de nombreuses activités (par exemple : parcs, d'attraction, spectacles, musées, locations de vacances, croisières, sports d'hiver, etc...) du 1^{er} janvier au 31 décembre. La carte d'adhérent est de 9,40 Euros et celle de chacun de ses ayant-droits est de 2 Euros.

c) Budget prévisionnel (*Caroline*)

V – Questions diverses

- Augmentation de la cotisation 2005. Pour faciliter le fonctionnement de la trésorerie de l'association et faire face aux diverses augmentations tarifaires de ses fournisseurs, le Bureau propose une augmentation de 2 €, soit 20 €(ou 10 €).

Le tarif 2005 est approuvé à la majorité des voix.

Lors de l'appel à cotisation, il sera indiqué aux adhérents de l'Amicale que, comme indiqué dans les statuts, le renouvellement de la cotisation devra être effectif avant la réunion de la prochaine Assemblée Générale ordinaire. Aucun renouvellement ultérieur ne sera admis.

A défaut d'autre question, la Présidente clôt cette réunion après avoir remercié les amicalistes présents de leur fidélité et de s'être rendus disponibles par deux fois